

Date : 21/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les impacts directs ou indirects de la guerre Russie / Ukraine sur les entreprises des métiers de service et de fabrication

La CNAMS et ses fédérations ont adressé une enquête afin de connaître les impacts économiques de la guerre en Ukraine et des sanctions économiques à l'encontre de la Russie sur les entreprises de service et de fabrication.

De nombreuses **entreprises des secteurs** : coiffure, esthétique, professions du chien et du chat, fleuriste, taxi, automobile, etc ont répondu à cette enquête. Ces entreprises sont implantées dans toute la France, elles sont pour la plupart en centre-ville, centre bourg ou dans une zone rurale.

Parlons tout d'abord de la hausse des prix du carburant. En moyen de transport principal, nous avons plus de 75% des répondants qui utilisent une voiture essence ou gaz oil. 81% disent avoir été impactés par cette hausse, à hauteur d'environ 500€ pour le mois de mars 2022. Concernant le prix du gaz et de l'électricité, 76% ont eu une augmentation de 0 à 20% dont 44% de 0 à 10% pour le mois de février 2022. En mars 2022, 74% ont eu une augmentation de 0 à 20% dont 41% de 0 à 10%. Sur ces deux mois, nos répondants estiment cette hausse du gaz et de l'électricité à moins de 1 000€ pour 51% d'entre eux et entre 1 000 à 2 000€ pour 27% d'entre eux.

Enfin seulement 15% des répondants ont l'intention de recruter dans les deux prochains mois.

[Les résultats détaillés en cliquant ici](#)

La CNAMS en quelques mots :

La CNAMS rassemble 39 fédérations patronales.

A ce titre, elle regroupe des activités et des métiers très nombreux comme par exemple les métiers de la fabrication, de la sous-traitance, l'ameublement, l'esthétique et la beauté, la coiffure, les métiers de la fourrure, la couture, la bijouterie, la carrosserie, l'automobile, les taxis, les fleuristes, les prothésistes dentaires, les pressings et les blanchisseries, les céramistes, les affûteurs, les crémateurs animaliers, les électriciens, les cordonniers, les opticiens, les tailleurs, les photographes, les naturalistes, les métiers d'art, les métiers ruraux, les professionnels du chien et du chat, les professionnels de l'électrodomestique et du multimédia, ...

Fort de cette représentativité et de cette diversité, la CNAMS est aujourd'hui l'organisation patronale de l'artisanat qui regroupe le plus grand nombre de professions.

Ainsi, la CNAMS représente les intérêts de 54% des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers (entreprises exerçant une activité artisanale à titre principale ou secondaire), soit près de 430 000 entreprises qui représentent environ 1,8 million d'actifs, dont 1,1 million de salariés.